

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Infrastructure Ruag à Payerne : un premier pas important...

Le 4 mai dernier, LA Confédération suisse et Ruag annonçaient la construction d'une place de stationnement destinée à l'entretien des avions sur la base aérienne de Payerne, créant au passage 12 places de travail dans la région.

La COREB ne peut que se réjouir de cette annonce qui marque un premier aboutissement des actions entreprises par notre organisation régionale en collaboration avec les Conseils d'Etat de Vaud et de Fribourg dans le but de procéder à un rééquilibrage des emplois par rapport à d'autres bases aériennes de Suisse. Deux rencontres ont eu lieu entre une délégation valdo-fribourgeoise composée des Conseillers d'Etat Métraux, Leuba et Curty ainsi que des représentants de la COREB et les Conseillers fédéraux Parmelin dans un premier temps et Amherd par la suite. Une belle coordination avec les députés fédéraux a abouti à un postulat déposé par le Conseiller national P.-A. Page, muni de 26 signatures, demandant également un rééquilibrage économique en Romandie. Ce rééquilibrage est d'autant plus nécessaire que le nombre d'emplois liés à Ruag était particulièrement faible à Payerne eu égard au volume d'activités déployé sur la plus grande base aérienne de notre pays.

L'établissement d'un atelier de maintenance est un premier pas encourageant vers d'autres installations d'activités et d'emplois à valeur ajoutée de la société appartenant à la Confédération, également dans le domaine de l'aviation privée. La COREB remercie le DDPS et Ruag d'avoir répondu favorablement aux exhortations de la région et des cantons pour ce premier geste d'ajustement.

Pour plus d'informations :

Pierre-André Arm, COREB, Directeur, +41 26 663 90 80

Secrétariat général de la COREB
11 novembre 2020